



Together we make
the Future

Direction Générale

Division Achats Logistique et Patrimoine

Direction Passation des Marchés et Gestion des Contrats

Réf : ATM/DG/DVALP/DPMGC/189/11/25

Alger, le

25 NOV. 2025

**A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES AYANT RETIRE LE CAHIER DES
CHARGES N°16/09/ATM/DG/DVALP/DPMGC/25**

Objet : Réponse à la demande d'éclaircissement

Dans le cadre de l'Appel d'Offres National et International Restreint N°16/09/ATM/DG/DVALP/DPMGC/25, portant objet : « **L'acquisition et mise en place d'une solution de sauvegarde et archivage de données pour les DATACENTERS primaire et secondaire d'ATM Mobilis, avec prestations de services : d'installation, d'accompagnement, de garantie, de support technique et de formation** », Veuillez trouver ci-dessous la réponse à la demande d'éclaircissement.



Réponse à la demande d'éclaircissement

Question N°1 :

Est- ce que vous pouvez confirmer le nombre de PST à migrer vers la nouvelle plateforme d'archivage ?

Réponse N°1 :

Comme c'est mentionné dans le CPT, le point D, page 6. On ne dispose pas de solution d'archivage, donc il n'y a pas de migration coté Archivage.

